

le 16 avril, avait assuré une association étroite de la vie économique allemande et de celle des autres pays de l'Europe occidentale. Il était recommandé qu'un organisme international fût créé pour le contrôle de la Ruhr. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, les pays du Benelux et l'Allemagne elle-même feraient partie de cet organisme qui, sans détacher politiquement la Ruhr du reste de l'Allemagne, veillerait à la distribution du charbon, du coke et de l'acier provenant de cette région. De la sorte, la concentration industrielle de la Ruhr, sans risquer de devenir un instrument d'agression, profiterait à tous les pays participant au Programme de coopération économique européenne, y compris l'Allemagne elle-même, bien entendu.

(3) Evolution de l'organisation politique et économique de l'Allemagne: il était reconnu qu'il fallait donner au peuple allemand la faculté de rétablir un jour l'unité allemande, fondée sur un gouvernement libre et démocratique. A cette fin, on devait, dès maintenant, le laisser libre d'établir chez lui l'organisation politique qui lui permettrait d'assumer les responsabilités gouvernementales compatibles avec le minimum d'occupation et de contrôle, et le préparerait à se gouverner complètement lui-même. On estimait que le peuple allemand serait désireux d'avoir une constitution à laquelle tous les Etats allemands pourraient souscrire dans la mesure où le permettraient les circonstances. C'est pourquoi il était recommandé qu'une assemblée constituante fût convoquée pour rédiger la constitution d'une forme de gouvernement fédéral qui protégerait les droits des Etats respectifs, fournirait une autorité centrale suffisante et garantirait les droits et les libertés de la personne.

Quant à la coordination de la politique et des mesures économiques entre les zones du Royaume-Uni et des Etats-Unis et la zone française, il fut convenu de recommander que le commerce extérieur de toute la région fût réglementé et dirigé conjointement. Il était admis qu'une fusion économique complète des deux régions ne pourrait donner satisfaction qu'à la condition de mettre sur un pied plus stable certaines institutions communes à toute la région.

(4) Arrangements territoriaux: des propositions portaient sur certains ajustements provisoires de peu d'importance aux frontières occidentales de l'Allemagne.

(5) Sécurité: le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la France ne devaient pas retirer toutes leurs troupes d'occupation avant que la paix fût rétablie en Europe et qu'en outre une Commission militaire de sécurité fût chargée de faire observer jusqu'à la fin de l'occupation toutes les interdictions